

Les enfants, petits-enfants ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de vous faire part du décès de

Madame Georgette GENOUD

survenu le samedi 6 février 2010, dans sa 87^e année.

Nos remerciements très sincères à toute l'équipe du Foyer Saint-Paul pour sa gentillesse et son magnifique dévouement.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.